



COMITÉ CONSULTATIF SUR LE RÉSEAU CYCLABLE DU PONT JACQUES-CARTIER

COMPTE-RENDU

Réunion tenue le mercredi 4 octobre 2017 (18h30)

Bureaux administratifs Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée
1225, rue Saint-Charles Ouest, bureau 500, Longueuil (QC) J4K 0B9

Représentants présents

ASSOCIATION DES PIÉTONS ET CYCLISTES DU PONT JACQUES-CARTIER (APCPJC)

- + François Démontagne
- + Mike Muchnik

COALITION VÉLO MONTRÉAL

- + Daniel Lambert
- + Luc Leblanc

COLLECTIF TRANSPORT ACTIF RIVE-SUD

- + Richard Bouchard

LES PONTS JACQUES CARTIER CHAMPLAIN INCORPORÉE (PJCCI)

- + Denis Jacob, Directeur, Opérations et entretien
- + Julie Paquet, Directrice, Communications
- + Pascal Villeneuve, Directeur, Projets

SOCIÉTÉ DU PARC JEAN-DRAPEAU

- + Kilian Gerlach, Superviseur installations et évènements sportifs

SÛRETÉ DU QUÉBEC (SQ)

- + France Cardinal, Directrice par intérim

VÉLO MONTRÉAL

- + Marc Jolicoeur, Directeur Recherche et expertise-conseil

VILLE DE LONGUEUIL

- + Normand Williams, Chef de service, Environnement et l'architecture de paysage

VILLE DE MONTRÉAL

- + Michel Bédard, Chef d'équipe, Division des transports actifs et collectifs

Accueil

La rencontre débute avec un tour de table, l'adoption de l'ordre du jour et un retour sur l'objectif du comité. Cette table de discussion vise à formaliser et structurer les échanges sur le réseau cyclable du pont Jacques-Cartier. Elle permet de suivre les enjeux courants et les projets en cours sur une base trimestrielle, avec les intervenants-clés. De plus, elle contribue à la promotion du transport actif grâce à des liens sécuritaires, accessibles et conviviaux.

Opération et entretien

PJCCI présente les mesures prises suite aux échanges de juin dernier sur les suggestions d'amélioration du réseau :

- + Les entrepreneurs ont été avisés de porter une attention particulière à la signalisation destinée aux piétons et cyclistes en zone de chantier.
- + La pré-signalisation visant à renforcer le message du « Cédez le passage » dans les zones de chicane a été commandée.
- + La chicane près du pavillon de l'île Sainte-Hélène a été élargie.
- + Le panneau d'arrêt des véhicules qui sortent de l'île Sainte-Hélène a été devancé.
- + Des solutions sont à l'étude pour mieux indiquer le passage des piétons et des cyclistes à la sortie de l'île Sainte-Hélène.

Les participants échangent sur les alternatives pour améliorer les aménagements à l'intersection de l'île Sainte-Hélène qui demeure une zone de circulation difficile. Il est proposé d'aménager une traverse surélevée à cet endroit pour sécuriser le passage des cyclistes.

Avec images et vidéos à l'appui, l'APCPJC et la Coalition vélo Montréal identifient d'autres installations problématiques :

- + Le câblage le long de la piste cyclable et les boîtes de jonction saillantes : la relocalisation n'étant pas toujours possible, il est convenu de prévoir des lisses pour adoucir le bord des boîtes.
- + Les systèmes d'ancrage en « H » des glissières de sécurité : il est convenu de privilégier les modèles avec un bout arrondi pour les prochains remplacements.
- + L'espacement de certains joints d'expansion : des correctifs seront apportés par l'équipe d'Opération & entretien.
- + Les zones d'éblouissement dans la descente vers Montréal : l'ajout d'une bande de tissu industriel ou de barreaux pourraient atténuer cet impact.
- + Le manque d'éclairage à certains endroits : le programme de remplacement de l'éclairage fonctionnel est déjà prévu au plan d'entretien du pont.

Les représentants cyclistes soulèvent également la question des scooters électriques qui empruntent présentement la piste. La SQ mentionne qu'ils n'ont pas l'autorisation de rouler dans les voies de circulation, les reléguant du coup sur la piste. La Ville de Montréal explique avoir interdit la circulation de ces scooters sur son réseau cyclable.

La visibilité parfois déficiente des cyclistes est également notée. À cet effet, PJCCI présente son initiative d'affichage et de sensibilisation des usagers via des recommandations de sécurité. PJCCI sollicite la contribution des groupes cyclistes à la définition de ce « code de conduite ». Les thèmes initialement ciblés sont :

- + Vitesse maximale recommandée
- + Visibilité (jour et nuit)
- + Courtoisie

- + Signalement de dépassement
- + Utilisation d'écouteurs et du cellulaire
- + Garder la droite
- + Propreté
- + Priorité dans les chicanes
- + Équipement recommandé : casque, freins, réflecteur
- + Comportements attendus en zone de travaux

Une discussion suit sur la mise en place d'une campagne de sensibilisation conjointe au printemps et sur les meilleures pratiques dans ce domaine. La Ville de Longueuil propose également d'initier une réflexion technique entre les autorités municipales et fédérales pour arrimer la réglementation.

Travaux et projets

PJCCI présente les interventions en cours ou à venir sur la piste en lien avec les projets majeurs :

- + Le projet visant la ségrégation des piétons (sur le trottoir, bordure Est) et des cyclistes (sur la piste cyclable, bordure Ouest) progresse. Les travaux nécessaires seront complétés d'ici au printemps 2018. La ségrégation devrait être effective au printemps 2018.
- + Des travaux de remplacement et de sécurisation de certains garde-corps sont prévus à compter de la mi-décembre jusqu'au printemps 2018. Ces travaux sont nécessaires pour assurer la sécurité des usagers et permettre le déneigement du réseau. Au total, 526 garde-corps devront être remplacés, entraînant des enjeux de sécurité importants durant la réalisation des travaux. L'horaire des travaux sera optimisé pour prolonger autant que possible la saison de vélo.

Ouverture hivernale

PJCCI présente son plan pour tester l'entretien hivernal de la piste cyclable :

- + Un entretien mécanique sera fait entre Longueuil et l'île Sainte-Hélène, avec coordination des travaux de garde-corps. Le choix des équipements est restreint par les limitations de poids, de largeur et de hauteur imposés par la piste.
- + L'analyse de produits déglaçant se poursuit.
- + Un appel d'expression d'intérêt pour fourniture et installation d'un système de chauffage sera lancé au cours de la semaine. Un appel de propositions pour suivre et documenter les essais pilote a également été lancé la semaine dernière.

La Ville de Montréal présente son réseau cyclable quatre saisons qui comprend 432 km de voies cyclables déneigées. Avec l'adoption de son plan vélo, la ville vise une part modale de 15% en hiver. Les accès cyclables existant et à venir aux abords du pont sont présentés.

La Ville de Longueuil présente son réseau cyclable hivernal qui se concentre sur le corridor entre le métro Longueuil et le CÉGEP Édouard-Montpetit. La ville signifie vouloir suivre les résultats des essais pilote sur le pont et aligner son plan d'entretien. Le tronçon cyclable manquant sur le chemin Riverside entre le Collège Champlain et le métro Longueuil devrait être aménagé en 2018.

La Société du parc Jean-Drapeau explique être en grand projet de revitalisation du parc. Le réseau cyclable, notamment la descente vers le chemin Macdonald, est à l'étude.

Prochaines étapes

Les participants conviennent des dates des prochaines rencontres :

- + Mardi 23 janvier à 18h
- + Mardi 17 avril 18h

La Coalition Vélo Montréal demande à PJCCI de développer sa vision à moyen terme pour la piste cyclable du pont, avec un objectif de 50 000 passages/jours.